



Découvrir et respecter la côte sauvage

1 DOCUMENT - Publié le 23 août 2019

Située sur les communes du Pouliguen, de Batz-sur-Mer et du Croisic, la côte sauvage s'étire de la pointe de Penchâteau à l'est, à la jetée du Tréhic à l'ouest. La Côte sauvage est un site protégé !



Decouvrir_respecter_cote_sauvage.pdf
(.pdf, 1,1 Mo)



TÉLÉCHARGER



FEUILLETER



Porte Saint-Michel - Musée de Guérande

Rue Saint-Michel,
44350 Guérande

 **02 28 55 05 05**